Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Natixis ESG PEA

FIA de droit français

Code ISIN : FR0013196672 Part R C (EUR)

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion du FCP est double : obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI EMU DNR et mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR), sur une durée minimale de placement de 5 ans.
- La politique d'investissement du FCP consiste à sélectionner des OPC, dans une optique de diversification des styles de gestion, parmi les OPC gérés par les affiliés de Natixis Investment Managers et spécialisés dans les marchés d'actions de la Zone euro ou de l'Europe. Ce processus de sélection prend en compte des critères quantitatifs et qualitatifs, et inclue notamment les aspects Environnementaux (comme l'émission de gaz à effet de serre), Sociaux (comme l'inégalités des sexes) et de Gouvernance (comme l'indépendance des dirigeants), en plus des aspects purement financiers visant à rechercher les meilleurs couples rendement/risque.
  L'analyse des critères extra financier se fait au travers d'une analyse qualitative "Conviction & Narrative".
  Le fonds investit au minimum à 90 % dans des OPC ayant le Label ISR public ou disposant d'un label européen reconnu comme équivalent ou dans des OPC non labellisés mais dont la stratégie d'investissement respecte les contraintes applicables aux fonds ISR, à savoir une réduction de 20% de leur univers d'investissement après élimination des moins bonnes notations extra-financières ou une note extra-financière supérieure à la note de leur univers d'investissement après élimination de minimum de 20% des valeurs les moins bien notées ainsi qu'un taux d'analyse ou de notation extra-financière supérieur à 90% en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net du placement collectif.
  Tous les fonds sélectionnés respectent la politique d'exclusion charbon NIMI ; à savoir sont exclus tous les fonds qui investissent dans des compagnies qui tirent plus de 25 % de leur chiffre d'affaires de la production d'énergie générée par le charbon ou provenant de la production de charbon.
  Le FCP n'a pas le label ISR.
- Le FCP, éligible au PEA, est investi à hauteur de 90% minimum de son actif dans des OPC qui emploient plus de 75% de leurs actifs en actions et valeurs assimilées émises par des émetteurs de l'Union européenne ou ayant leur siège dans un Etat non membre de l'Union européenne mais partie à l'accord sur l'Espace économique européen (EEE) et ayant conclu avec la France une convention fiscale qui contient une clause d'assistance en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale.
  Le FCP pourra être exposé entre 80% et 100% aux marchés actions (toutes tailles de capitalisation), sans contrainte géographique avec toutefois une prépondérance de la zone européenne.
  Le complément pourra être exposé aux classes d'actifs suivantes : aux marchés monétaires et de taux (y compris aux obligations à haut rendement dit " titres spéculatifs " ou " high yield ", à la dette émergente, aux obligations convertibles et à la titrisation) et aux marchés des devises.
- Le FCP peut recourir aux instruments dérivés afin de se couvrir contre le risque action.
- Le FIA capitalise ses revenus.
- Les ordres de souscription et de rachat centralisés avant 12h30 sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour suivant.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur de risque reflète l'exposition du FCP aux marchés d'actions, aux marchés de taux et aux changes, dans le cadre d'une stratégie flexible.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce FIA.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité :** le risque de liquidité représente la baisse de prix que le FIA devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie :** le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle le FIA a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers le FIA.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme :** le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le FIA sur le dernier exercice	
Frais courants	2,04%
Frais prélevés par le FIA sous conditions de performances	
Commission de surperformance	Néant

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de ce FIA, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSEES

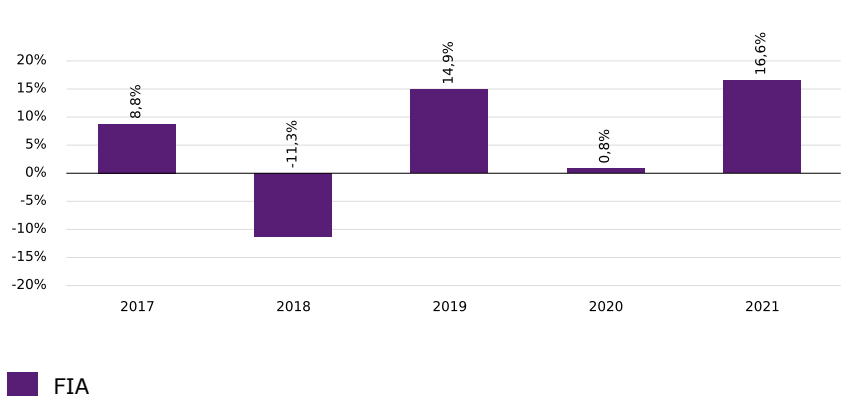

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le FIA.
- **Année de création du FIA :** 2016.
- **Année de création de la part R C (EUR) :** 2016.
- **Devise :** EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du FIA sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
  Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FIA.